



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 19 Janvier 2015

Participants : S.NOEL – C.HENON – J. BOCQUET – A.ROUX – V.JEAN – P.MOLENE – E.DALLA COSTA – E .PRICOT – J.GAY

Excuses : M.GUFFON LOOS – V.MASSARIA (donne pouvoir à S.NOEL)

Secrétaire de séance : A.ROUX

Début de séance à 19 heures

1. Madame le Maire propose au conseil d'approuver plusieurs délibérations modificatives au budget principal, CCAS, eau et assainissement.

Ces jeux d'écriture n'influent pas sur les finances de la Commune (S'agissant de mouvements comptables internes), le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces délibérations. Ces délibérations sont librement consultables en mairie.

2. Suite au manque de neige madame le maire propose de prolonger la vente de forfaits saison au tarif promotionnel du 11 janvier au 25 janvier 2015. Le conseil approuve à l'unanimité cette décision

3. M. ROUX Alain propose de valider le programme des travaux ONF pour l'année 2015 Travaux de maintenance de périmètre, de plantation, et d'entretien de plantation. Travaux prévus sur le contrat ONF
Le conseil valide à l'unanimité ces travaux

4. Suite à l'ouverture de la nouvelle piste de ski de fond et afin de mieux pouvoir sécuriser les pistes, Madame le Maire propose de ce renseigner sur la possibilité d'acheter une moto neige. M. GAY Jérôme demande des devis sur ce type de machine et de l'équipement de secours

5. Madame le Maire présente le projet de réouverture de l'alpage du Pare dans le but de reconquérir des espaces de pâturage.
Une nouvelle opération est envisagée pour la remise en état du terrain faisant suite à l'enlèvement des bois. Les travaux consisteront à évacuer les souches les plus importantes et à broyer les autres au moyen d'un engin spécialisé.
Madame le Maire indique que le coût de l'opération est estimé à 29 270,00 euros H.T assistance de la Société d'Economie Alpestre comprise et qu'elle peut faire l'objet d'une demande d'aides financières auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie. Le dossier de demande de financement sera mis en place par la SEA 74 pour une présentation auprès du Conseil général dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles et le programme de conservation des espaces pastoraux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la proposition de réalisation de travaux sur l'unité pastorale de Vormy dont le coût total de l'opération s'élève à 29 270 ,00 € H.T,
- Demande à Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
- S'engage à apporter l'autofinancement complémentaire à la réalisation de ces travaux,
- S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Général,
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette affaire.



6 - Madame le Maire présente le projet de réhabilitation des bâtiments d'alpage communaux de Vormy permettant de pérenniser l'activité pastorale laitière.

Ce projet comprend la rénovation d'une écurie permettant le logement et la traite des chèvres, la mise en place d'une toilette sèche, le traitement des effluents liés à l'activité pastorale laitière, l'amélioration des abords et la mise en valeur de l'entrée de la Chavanne permettant l'accueil du public avec vue sur l'atelier de transformation fromagère.

Madame le Maire indique que le coût estimé de ce projet s'élève à 96 720,00 € HT assistance de la Société d'Economie Alpestre comprise et qu'il peut faire l'objet d'une demande d'aides financières auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie. Le dossier de demande de financement sera mis en place par la SEA 74 pour une présentation auprès du Conseil général dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles et le programme de conservation des espaces pastoraux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve la proposition de réalisation de travaux sur l'unité pastorale de Vormy dont le coût total de l'opération s'élève à 96 720,00 € H.T,
- Demande à Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
- S'engage à apporter l'autofinancement complémentaire à la réalisation de ces travaux,
- S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Général,
- Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour mener à bien cette affaire.

Questions diverses

- Le dépôt du permis de construire de la chèvrerie de Vormy va avoir lieu dans les tous prochains jours.

- M.MOLENE Patrick et PRICOT Emmanuel signalent un grave problème sur la route entre la Frasse et Romme (route de la croix Gérémie). Une partie de cette route présente un risque d'effondrement. Madame le Maire propose de limiter le tonnage à 3,5 tonnes sur cette route et demande à la commission voirie de faire réaliser une étude et des devis afin de pouvoir sécuriser cette route. Madame le Maire saisira sans tarder le Conseil Général en vue d'obtenir une subvention exceptionnelle.

- M. Jérôme GAY propose de regarder pour installer des toilettes sèches au départ du fil neige
Le conseil approuve en attente de devis et de la possibilité de ce projet

Un devis est aussi demandé pour la mise en place d'une liaison radio avec le PGHM (en collaboration avec la station du Reposoir) et de filets pour la sécurité des pistes.

Fin de séance a 21heures